

DOSSIER :

*Comment bien gérer
ses déchets sur l'agglomération*

page **4-5**

PARTENARIAT :

*Parler pour
rompre l'isolement*

page **8**

JEU CONCOURS !

**Gagnez
une session
d'entraînement
Hip-Hop avec
Les Rookies !**

pages **12**





LE MOT DU PRÉSIDENT

Le Grand débat sur la transition énergétique mené par Nantes Métropole est essentiel pour la qualité de vie de chacun. Ce débat citoyen a pour objectif d'apporter des réponses aux enjeux climatiques qui imposent des engagements forts en termes d'énergie et de comportements. L'Office s'inscrit totalement dans cette démarche avec ses multiples actions pour maîtriser les consommations d'énergie, à travers notamment de nombreux projets innovants dans ses constructions neuves et ses rénovations. C'est aussi agir sur les comportements de chacun en termes de tri et de recyclage des déchets. C'est l'objet du dossier de ce journal qui recense les solutions et services de tri pour le bien-être de tous et de notre environnement.

Je souhaite par ailleurs la bienvenue à notre nouveau Directeur général, Marc Patay, à qui j'ai confié en pleine confiance la mission de développer la qualité du patrimoine de l'Office et de ses services de proximité.

Bonne lecture.

Alain Robert
Président de NMH
Adjoint au Maire

L'ACTUALITÉ DE

Marc Patay : nouveau Directeur général de NMH

Après le départ de Stéphane Dauphin pour la Direction générale de Paris Habitat, Marc Patay a pris sa succession à la Direction générale de NMH. Formé à l'urbanisme et à l'architecture (DESS Urbanisme et Aménagement à Grenoble et Diplôme d'état d'Architecte à Lyon), Marc Patay avait auparavant assumé différentes responsabilités, notamment au sein de l'OPAC de Saône et Loire comme Responsable de Programmes, Directeur de Projets GPV-Anru puis Directeur Conception et réalisations. Il a quitté son poste de Directeur général d'OPHEOR, l'Office public de l'Habitat de l'agglomération roannaise qu'il occupait depuis 10 ans et, parallèlement, la Présidence de l'Association des Maîtres d'Ouvrage Sociaux du département de la Loire, pour prendre ses nouvelles fonctions début février.



→ Bellevue-Chantenay Coup de jeune pour nos anciens !

L'Office accompagne l'allongement de la durée de vie avec des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). La résidence Fonteny a ainsi fait l'objet d'une extension et d'une rénovation complète des 53 chambres existantes portant à 80 lits la capacité d'accueil. Cette nouvelle offre publique d'hébergement pour personnes âgées permet d'apporter une réponse adaptée à des tarifs maîtrisés pour faire face au vieillissement de la population.

Johanna Rolland, Maire de Nantes et Alain Robert, Président de NMH ont inauguré le mois dernier cet établissement rénové et agrandi.



→ Johanna Rolland, maire de Nantes :
« Bien vieillir à Nantes est une priorité. La résidence Fonteny rénovée, c'est un cadre de vie amélioré, plus en lien avec le quartier. »

LE SOMMAIRE

L'ACTUALITÉ DE NANTES MÉTROPOLE HABITAT P.2

LE DOSSIER Comment bien gérer ses déchets sur l'agglomération P.4-5

NMH & VOUS Devenez propriétaire ! P.6

NMH&CO Parler pour rompre l'isolement P.8

VOS ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES P.9

NMH & VOUS Enquête locataires : 84% de locataires satisfaits P.10

JEUX & LOISIRS P.11

À VOS AGENDAS P.12



→ L'aménagement des 22 hectares créera une véritable entrée de ville à l'ouest de la Métropole.

→ Saint-Herblain

Première construction métropolitaine pour l'Office !

NMH va lancer sa première opération de construction neuve en dehors de Nantes, à Saint-Herblain (ZAC Charles-Gautier). Devenu métropolitain au 1^{er} janvier 2016, l'Office peut dorénavant apporter son expertise et son savoir-faire en termes de construction et de gestion d'appartements locatifs sociaux à l'ensemble des 24

communes de la métropole nantaise. L'opérateur LOMA (Loire Océan Métropole Aménagement) a confié à NMH la construction de 58 appartements, dont la moitié en location-accession, et des locaux d'activités en rez-de-chaussée. Début du chantier au 1^{er} trimestre 2018 pour une livraison mi-2019.

→ Dervallières

Projet intergénérationnel à Renoir

Un autre EHPAD sort de terre aux Dervallières sur le site « Renoir ». Cette nouvelle structure fait partie de travaux réalisés par l'Office sur ce périmètre du quartier. L'opération intègre 40 appartements locatifs sociaux, dont 10 « logements bleus » adaptés aux personnes à mobilité réduite, et trois appartements en colocation « intergénérationnelle », un établissement pour personnes âgées de 82 chambres (livré en mars) et un relais parental d'une capacité d'accueil de 12 enfants. L'ensemble de l'opération sera achevé à l'été prochain.



→ L'EHPAD sera le premier bâtiment livré de cette opération mixte intergénérationnelle.

→ Clos Toreau

Des œufs frais en pied d'immeuble !

Le premier poulailler pédagogique et collectif en pied d'immeuble est installé au 7 rue de Biarritz. Deux poules « Coucou de Rennes » ont emménagé dans leur enclos en janvier. C'est l'école Diwan, en partenariat avec Nantes et NMH, qui est à l'origine de ce projet inscrit dans le grand débat sur la transition énergétique. « L'idée est de fédérer les habitants du quartier, le foyer logement et bien sûr l'école autour de ce poulailler unique en son genre. Chacun peut s'investir en apportant ses épluchures de légumes pour nourrir les poules ou en s'occupant de l'entretien », explique Ludovic Plisson, initiateur de la démarche.

Plus d'infos : storify.com/LUDOVODUL/getting-started



→ « L'aventure collective doit durer jusqu'en juin, voire plus si la mayonnaise prend ! » indique Ludovic.

Comment bien trier ses déchets

En 2015, les habitants de la métropole nantaise ont produit près de 300 000 tonnes de déchets ce qui représente 460 kg par personne.

Près de 60 % de ces déchets partent vers l'incinération pour faire de l'énergie (réseau de chaleur pour chauffer les logements). Pour les autres : recyclage et réemploi. Il est donc essentiel de bien trier ses déchets ! Petit tour d'horizon de ce que vous devez savoir...

TRI'SAC

Depuis 10 ans, une seule poubelle, mais deux sacs : un jaune pour les déchets recyclables, un bleu pour les ordures ménagères. Plus de 200 000 Nantais sont équipés. Même si les mentalités évoluent, on compte encore 20 % de sacs jaunes avec des déchets mal triés : « Il reste trop de mauvais tri : c'est contre productif pour tout le monde » indique-t-on à la Direction des déchets de Nantes Métropole.



Les petites erreurs à ne pas faire avec le sac jaune :

- Le verre dans les sacs poubelles (il existe des containers dédiés).
- Les plastiques : des barquettes (salades, préparations traiteur), des pots (yaourts, crème fraîche) et film plastique ne sont pas acceptés dans les sacs jaunes.

Si vous avez un vrai doute, préférez le sac bleu.

À mettre dans les sacs jaunes :

- Canettes en métal, bouteilles en plastique (eau, lait, sodas), le papier (journaux, prospectus) et le carton (cartonnettes, briques).

LES COMPOSTEURS

Plus de 15 000 foyers sont équipés d'un composteur individuel à Nantes et 160 aires de compostage collectif ont été installées dans les quartiers et aux abords des écoles.

Sachez que la mise en place d'un sac vert, sur le modèle Tri'Sac, est à l'étude pour la récupération des bio-déchets (fleurs, épluchures...).



L'OFFRE DE DÉCHETTERIES SUR L'AGGLO

Il existe aujourd'hui 12 déchetteries sur la métropole. Ouvertes 7/7j de 10h à 17h45. Fermées les jours fériés. Le tri est effectué lorsque vous venez y déposer vos déchets qui peuvent être volumineux : électroménager, meubles,...

Nantes

Rue Vulcain. 02 40 49 43 20 (le dimanche de 8h30 à 11h45)

Orvault

Rue René-Panhard, site de l'Espérance. 02 40 63 06 76

La Chapelle sur Erdre

Rue Ampère. 02 40 37 72 21

Carquefou

Lieu-dit L'Ebeaupin (accès RD 209). 02 40 93 76 71

Mauves-sur-Loire

Rond-point Lacroix. 06 61 66 42 39

Saint-Jean de Boiseau

Rue de la Poterie. 02 40 32 94 22

La Montagne

Chemin du Pérou. 02 40 32 94 23

Saint-Herblain

154 quai Emile-Cormerais. 02 51 80 90 27

Saint-Aignan de Grand Lieu

Avenue de la Forêt. 06 09 93 56 76

Rezé

Rue Pierre Legendre. 02 51 70 24 04

Vertou

La Forestière. 02 40 34 43 74

Saint-Sébastien sur Loire

Rue de la Pyramide. 02 40 03 08 33





4 ÉCOPOINTS

Du mardi au samedi de 10h à 17h15,
sauf Viarme : de 12h15 à 17h15

Quartier Viarme Talensac

Rue du Bourget. 02 51 82 31 47

La Beaujoire

29 rue de la Gare Saint-Joseph.
02 40 49 62 67

Les Dervallières

Rue Jean-Marc Nattier. 02 40 43 36 69

Chantenay

42 bd du Maréchal Alphonse-Juin.
02 40 46 61 05

→ En savoir plus :

www.nantesmetropole.fr

DES LOCAUX DE TRI AUX PIEDS DE CHEZ VOUS

Pour vous aider à trier vos encombrants ou encore à leur donner une 2^{ème} vie, NMH a ouvert 13 locaux de tri sur les quartiers. C'est pratique, c'est simple et il y en a sûrement un près de chez vous !

Malakoff

- 2 rue d'Irlande : mercredi et samedi de 10h à 12h
- 3 rue du Luxembourg : mercredi et samedi de 10h à 12h

Clos Toreau

- 2 rue de Biarritz : lundi de 10h à 12h et samedi de 10h à 12h

Dervallières

- 14 rue Claude-Lorrain : mercredi de 10h à 12h et vendredi de 14h à 16h
- 10 rue Nicolas-Poussin : mercredi de 14h à 16h et vendredi de 10h à 12h

Bellevue

- 15 rue Lucien-Aubert : mercredi de 10h à 12h et vendredi de 14h à 16h



Breil

- Rue Charles-Dullin : mercredi de 10h à 12h et vendredi de 14h à 16h

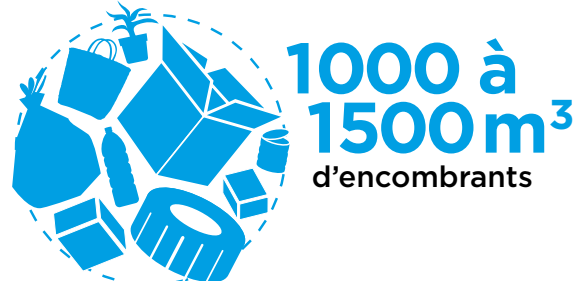
Nantes Nord

- 3 rue de Québec : lundi de 10h à 12h et vendredi de 14h à 16h
- 4 et 8 rue Samuel-de-Champlain : lundi de 10h à 12h et vendredi de 14h à 16h
- 1 rue André-Chénier : mercredi et samedi de 10h à 12h

Port Boyer

- 79 rue du Port Boyer : mercredi de 14h à 16h et samedi de 10h à 12h
- 3 rue de Pornichet : mercredi de 14h à 16h et samedi de 10h à 12h

VOLUME DES DÉCHETS ET DES ENCOMBRANTS COLLECTÉS PAR AN DANS LES 13 LOCAUX DE TRI DE NMH.



→ En savoir plus : www.nmh.fr



Devenez propriétaires dans le neuf ou dans l'ancien !

Logements anciens

→ Exclusivités locataires NMH

L'Office propose des appartements à vendre dans son patrimoine. L'offre est exclusivement réservée aux locataires pendant 2 mois, avant que la vente soit ouverte à tous.

BOISSIÈRE 40 - NANTES NORD

Résidence calme en collectif, proche tramway 2 et périphérique. Immeuble géré en copropriété. DPE D

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T3	56 m ²	1 ^{er}	69 030 €	1 870 €

BEAULIEU 3

Résidence calme sur l'Île de Nantes, proche de la Loire. Immeuble géré en copropriété. DPE C

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T2	56 m ²	2 ^e	89 775 €	2 010 €
T3	69 m ²	2 ^e	104 700 €	2 100 €
Dup T2	48 m ²	3 ^e	75 825 €	1 910 €
Dup T4	76 m ²	3 ^e	116 880 €	2 170 €

DOUET GARNIER

Résidence calme entre le quartier des Hauts Pavés et le parc de Procé, proche tramway ligne 3. Immeuble géré en copropriété. DPE D

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T3	67 m ²	1 ^{er}	120 600 €	2 200 €
T3	67 m ²	3 ^e	118 800 €	2 190 €

BELLEVUE-BOURDERIES - PLESSIS GAUTRON

Résidence en petit collectif dans un quartier en plein renouveau, proche du tramway 1. Immeuble géré en copropriété. DPE D

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T5	97 m ²	RDC	94 250 €	2 030 €

ST-JOSEPH - LA BRETONNIÈRE

Pavillon avec jardin de 225 m², proche du tramway 1. DPE C

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T4	90 m ²	Pavillon	177 930 €	2 500 €

Logements neufs

Dispositif « PSLA » : en location accession avec un prix maîtrisé et un accompagnement sécurisé.

Quartiers Est - Haluchère OUCHE BURON

À proximité de la station Haluchère - Tram 1, Tram-Train, C1

11 appartements du T2 au T5 dans un quartier en pleine expansion, proche des transports, des commerces et du centre commercial Paridis.

Livraison : fin 2018.

À partir de : 118 000 €



Lancement commercial

Saint-Herblain

BOULEVARD CHARLES-GAUTIER

À proximité du Tram 1, du Chronobus C3

29 appartements du T2 au T5 dans un nouveau quartier proche des transports et du centre commercial Atlantis.

Livraison : fin

2019.



Lancement commercial

Croix Bonneau - Bourderies

LA METAIRIE

À proximité du bus 11, Tram 1

6 appartements en petits collectifs avec terrasses exposées plein sud comprenant 3 T2 et 3 T3. Quartier en pleine rénovation implanté au cœur d'une secteur pavillonnaire.

Livraison : fin 2018. À partir de : 110 000 €



Lancement commercial

→ Rendez-vous sur notre site www.nmh.fr ou contactez notre service accession au 06 38 19 42 94



→ La question du CRL

Location Airbnb : en tant que locataire de l'Office est-il possible d'utiliser ce dispositif pour son propre logement ?

C'est rigoureusement interdit par la loi. Les textes législatifs sont très clairs sur le sujet : « Dans tous les immeubles destinés à la location bénéficiant de financements publics Hlm, il est interdit de louer en meublé ou de sous-louer un logement (meublé ou non), sous quelque forme que ce soit, sous peine d'une amende de 9 000 euros, de la résiliation du bail et d'une expulsion. » NMH a déjà engagé des procédures en ce sens et rappelé à l'ordre certains locataires indélicats ayant utilisé cette plateforme pour sous-louer leur appartement, propriété de l'Office.



Sachez-le

→ Pas d'augmentation des loyers cette année

Chaque année, l'Indice national de référence des loyers (IRL) précise un plafond du taux d'augmentation des loyers dans le logement social. Pour l'année 2017, ce taux reste le même que celui du deuxième trimestre 2016 : il n'y aura donc pas d'augmentation de loyer cette année !

→ Garages à louer

Nantes Métropole Habitat dispose d'une vaste offre de garages dans tous les quartiers nantais. N'hésitez pas à consulter le site www.nmh.fr dans la rubrique « Vous cherchez... » ou par téléphone au 02 40 67 07 10



→ Salon Nantes Immo Atlantique

Nantes Métropole Habitat sera encore une fois présent au Salon Nantes Immo Atlantique les 10, 11 et 12 mars prochains à la Beaujoire. Venez nous rencontrer pour découvrir notre offre d'appartements à vendre dans des programmes neufs ou dans du patrimoine ancien. Entrée gratuite.
Plus d'info : nmh.fr

Partenariat

Parler pour rompre l'isolement

En ce début d'année, NMH a reconduit son partenariat avec l'association Astrée. C'est toute une équipe qui se mobilise pour accompagner les personnes en souffrance.

Astrée se donne pour mission de restaurer le lien social en accompagnant les personnes en souffrance à travers un suivi individualisé et une rencontre hebdomadaire avec un bénévole de l'association. « Depuis 2014 sur Nantes, nous sommes une équipe de 26 bénévoles formés qui, grâce à des entretiens et des rencontres hebdomadaires, apporte une oreille attentive aux personnes en détresse. Nous sommes à leur écoute pour les aider à trouver leurs propres solutions » précise Delphine Tessier, présidente d'Astrée.

ÊTRE AIDÉ, PARLER, ROMPRE L'ISOLEMENT

Perdre un être cher, son travail, être seul, être au creux de la vague : nous faisons tous face, un jour ou l'autre, à un mauvais moment, à une situation délicate qu'il faut traverser le mieux possible. « C'est dans ces moments-là qu'on aimerait avoir quelqu'un à qui parler en toute confiance et confidentialité » continue Delphine. Et c'est là que les bénévoles-écoutants de l'association interviennent. Et que l'accompagnement commence. Il peut durer plus d'un an pour aider la personne à se reconstruire et à repartir de l'avant. « Les résultats pour la première expérimentation l'an dernier ont été positifs, ce qui nous amène à reconduire notre convention de partenariat. L'an passé, près de la moitié des personnes suivies étaient locataires de l'Office » explique Jean-Yves Pellegry, chef de projet publics spécifiques à NMH. Avec pour chaque cas, une écoute adaptée pour trouver des solutions.



Contact : Association Astrée,
7 rue de la Marne, 44000 Nantes,
02 28 08 05 82 - www.astree.asso.fr



La CLCV a pour vocation de défendre les droits des locataires et des consommateurs, mais sensibilise aussi à la consommation responsable. En effet, nous pouvons tous agir au quotidien pour économiser l'eau et l'énergie, produire moins de déchets et respecter davantage notre environnement

Pour économiser l'énergie :

- J'éteins la lumière quand je quitte une pièce.
- Je débranche ou j'éteins les appareils électriques quand je ne les utilise plus, car ils consomment de l'énergie même quand ils ne fonctionnent pas (radio- ordinateur -console de jeux...).
- J'évite d'utiliser des chauffages d'appoint.
- Je dégivre mon réfrigérateur, congélateur régulièrement.

Bon à savoir : vous pouvez demander un kit gratuit d'ampoules basse consommation via le site www.mesampoulesgratuites.fr

Pour économiser l'eau :

- Je signale les fuites d'eau dès leur apparition.
- Je préfère la douche au bain. Une douche équivaut à 50 litres. C'est 3 fois plus pour un bain.
- J'évite de laisser couler l'eau pendant la vaisselle ou le brossage des dents.
- Si je peux, j'utilise un lave-vaisselle plus économique que la vaisselle à la main

**Pour tous renseignements,
n'hésitez pas à contacter la CLCV Nantes.
Tél : 02 40 43 42 84 - Mail : nantes@clcv.org
18 bis rue Charles Perron, 44100 Nantes**



Crise du logement : pour des politiques publiques plus volontaristes !

Le rapport 2017 de la fondation Abbé Pierre intitulé « *L'état du mal-logement en France* » nous montre que situation de l'habitat se dégrade en France : les loyers ont augmenté en moyenne de 36% entre 2000 et 2015, et dans le même temps le nombre de demandeurs de logement HLM a connu une hausse de 37%, pour atteindre aujourd'hui 1,4 million.

Dans un contexte de hausse du prix de l'électricité et du gaz, ce sont 6,6 millions de personnes qui consacrent plus de 10% de leur revenu au règlement de leur facture d'énergie. Plafonnement des loyers dans les grandes agglomérations, lutte plus sévère contre l'habitat indigne... Nombreuses sont les idées exposées dans ce rapport qui invitent à des politiques plus volontaristes dans le domaine de l'habitat, et que nous soutenons en tant qu'association de locataires.

**La CGL 44
6 place de la Manu, 44000 Nantes - 02 40 74 16 85
Permanence du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30**



Nous souhaitons la bienvenue à monsieur Marc Patay, nouveau directeur de Nantes Métropole Habitat, ainsi qu'à l'ensemble des locataires qui viennent d'arriver. Notre association, l'ensemble de nos militants et moi-même défendons vos intérêts au sein des groupes de travail dans le cadre des chartes de relogement, quel que soit le quartier ou le groupe d'immeubles concerné par un programme de démolition ou de rénovation de vos logements. Certains groupes d'immeubles n'ont jamais connu de gros travaux de réhabilitation depuis leur construction et cela n'est pas acceptable, même si aujourd'hui il y a une prise de conscience au sein de l'organisme HLM. Notre association n'est pas contre les constructions de logements neufs sur le territoire de la métropole, mais cela ne doit pas être aux dépens du reste du patrimoine. Bien sûr il faut des financements pour réaliser les gros travaux, mais il ne faut pas oublier que le premier financeur est le locataire à travers le paiement des loyers.

**Pour continuer à vous défendre
contactez notre association : 02 28 08 29 88
Ou notre administrateur locataire,
Lucien Bertin 06 74 36 61 00**



Locataires, ne restez pas isolés ou résignés

Regroupez-vous pour faire entendre vos préoccupations.

Quand une association de défense des locataires comme la CSF veut alerter le bailleur sur des problèmes vécus dans votre immeuble, dans votre quartier, nous avons besoin de vous, de vos voisins. Notre force, c'est vous ! Plus nous sommes nombreux, plus nous pouvons nous faire entendre. Les raisons d'agir ensemble ne manquent pas ! Malgré les concertations avec notre bailleur, il reste encore beaucoup à faire pour un réel droit au logement de qualité pour tous. Trop de personnes en sont encore privées. Les nouvelles constructions HLM seront-elles accessibles à tous ? Les loyers sont plus élevés et le parc HLM se réduit avec les démolitions. Attention ! Tous les locataires doivent pouvoir bénéficier d'un vrai parcours résidentiel. Nos grandes cités doivent évoluer vers plus de mixité sociale, mais dans le respect de tous les locataires. C'est le sens de notre engagement pour négocier des chartes de relogement qui prennent vraiment en compte toutes les attentes légitimes des locataires qui sont souvent très éprouvés par ces projets.

Les tensions vécues récemment autour des places de parking révèlent aussi les soucis économiques des locataires et les difficultés de cohabitation sur les quartiers. La CSF a été à côté des locataires pour faire entendre leurs préoccupations. Dans la nouvelle organisation de l'Office, la CSF sera toujours vigilante et active pour préserver la proximité entre bailleurs et les locataires. C'est une priorité pour répondre au mieux à vos questions et assurer un service de qualité pour mieux vivre dans notre logement. N'hésitez pas, rejoignez notre association de locataires de la CSF et venez nous rencontrer aux permanences assurées dans tous les quartiers.

**Fari Salimy - 06 88 84 15 41 - udcsf@la-csf.org
25 rue Esnoul des Chatelets - 02 40 89 72 23**

Enquête locataires

84 % de locataires satisfaits

L'enquête menée auprès des locataires au cours de l'été 2016 a montré un taux de satisfaction important. Un encouragement pour NMH à poursuivre ses efforts.

Tous les deux ans, l'Office mesure la satisfaction des locataires avec une enquête téléphonique auprès d'un échantillon représentatif de 1 500 personnes, choisies en fonction de leur type d'habitat, la localisation, la composition familiale, les conditions de ressources. Cette enquête, réalisée l'été dernier par un cabinet indépendant, comporte 51 questions et aborde toute thématique liée à votre habitat : qualité des logements, parties communes, isolation, espaces verts, qualité des services de proximité... Et, pour 84 % d'entre vous, vous êtes satisfaits de l'Office, acteur public du logement social sur la Métropole.



→ Les ateliers participatifs « Avec Vous » permettent d'évoquer ensemble sur site différentes thématiques liées à votre habitat et à votre cadre de vie.

LES POINTS FORTS

Vous êtes satisfaits de votre logement et de son loyer qui vous paraît justifié. Les réponses apportées à une question administrative via le CRL ou votre agence sont un point fort de NMH, tout comme le contact avec le personnel et la clarté des documents édités : avis d'échéance, En Bref...

LES FORTES HAUSSES DE SATISFACTION

En net progrès, le fonctionnement de l'ascenseur qui passe d'un peu moins de 2/3 de à 3/4 de satisfaits. En hausse également, la satisfaction sur la qualité des équipements techniques des parties communes : éclairage, boîtes à lettres, interphonie. La propreté des espaces extérieurs ainsi que la compréhension et la justification des charges font également partie des progressions significatives de votre appréciation.

LES POINTS DE VIGILANCE

Mauvaise note : vous êtes un locataire sur deux à ressentir une faible présence du personnel de terrain. À ce titre, le Conseil d'administration a demandé un plan d'actions et une enquête approfondie sur cette thématique pour

comprendre ce ressenti. Des ateliers participatifs « Avec Vous » vont être planifiés pour trouver des solutions. Autre point sensible, l'efficacité du traitement des réclamations pour trouble du voisinage. Même si ce n'est pas uniquement du ressort du bailleur, NMH cherche les solutions les plus adaptées pour apporter des réponses satisfaisantes à cette problématique. La mise en place de « correspondants propreté cadre de vie », au contact quotidien des habitants, va

dans ce sens. L'ouverture de la Maison de la tranquillité publique début février doit permettre un dialogue plus étroit et une plus grande proximité entre vous et les services de la Ville sur ces questions de sécurité et de tranquillité publique.

« AVEC VOUS »

Les ateliers participatifs « Avec Vous » ont été mis en place l'année dernière autour de la question de la gestion. Ils sont ouverts à tous à raison de 5 à 6 séances de 2 heures. N'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire si ces ateliers vous intéressent.
CRL : 02 40 67 07 37





→ La photo mystère

Saurez-vous identifier ce bâtiment de l'Office ?

→ Remue-méninges

1. Doit-on dire « un grand nombre de corbeaux sont blancs » ou « un grand nombre de corbeaux est blanc » ?
2. Deux font un duo. Trois font un trio. Combien font quatre et cinq ?
3. Il existe un nom commun de quatre lettres qui, lorsqu'on change toutes ses lettres sauf la deuxième, se met au pluriel. Quel est-il ?

→ Réponses des jeux

→ Les recettes des locataires

Les petits flans au jambon (ou au poisson)

Pour 4 personnes

Préparation : 5 minutes

Cuisson : 15 minutes

Budget : économique

Difficulté : facile

Ingrédients :

- 4 œufs
- 10 cl de lait
- 10 cl de crème liquide
- 100 g de jambon blanc (ou de truite ou de saumon fumé)
- 40 g d'emmental râpé (ou parmesan)
- 20 g de beurre
- Sel, poivre

Préparation :

Préchauffez votre four à 200°C

Dans un saladier, cassez les œufs et battez-les en omelette.

Incorporez le lait et la crème, puis le jambon (ou le poisson) coupé en lamelles.

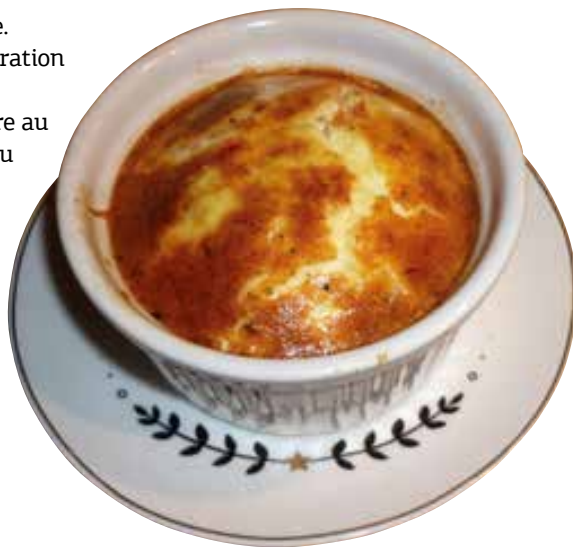
Ajoutez le fromage, salez, poivrez.

Mélangez l'ensemble.

Répartissez la préparation dans des ramequins beurrés et faites cuire au four, de préférence au bain-marie pendant 15 minutes.

Si pour cette recette vous choisissez du poisson, ajoutez un brin d'aneth à votre préparation.

Bon appétit !



• **Photo mystère** : Les Balcons de la Chézine aux Dervallières
• **Remue-méninges**
1 / Ni l'un, ni l'autre. Les corbeaux sont noirs !
2 / Neuf
3 / EUX

À vos idées

Cette rubrique vous appartient ! Une recette de cuisine, une astuce déco ou bricolage, un bon plan à partager, une idée service... N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions pour alimenter cet espace détente : Nantes Métropole Habitat, Direction de la communication, 26 place Rosa-Parks, BP 83618, 44036 Nantes cedex 1 ou communication@nmh.fr

À VOS AGENDAS

→ Oui au logement social !

Signez la pétition engagée de l'Union sociale pour l'habitat pour dire Oui au logement social. N'hésitez pas à vous rendre sur le site dédié : <http://www.ouiaulogementsocial.org/>



Jeu-concours The Rookies



Gagnez un cours de Hip Hop à Nantes avec les champions du monde !

The Rookies et un groupe nantais de street-dance qui enchaîne les performances et les succès à travers le monde : champions d'Europe en 2014 et 2016, champions du monde en 2016... Soutenu par NMH, Les Rookies organise pour les locataires de l'Office un cours « VIP » de Hip Hop. Débutants ou danseurs confirmés, pour tenter de gagner vos places, répondez à l'aide du coupon-réponse et retournez le avant le 24 mars à : Nantes Métropole Habitat, 26 place Rosa Parks 44036 Nantes cedex1 ou déposez-le dans votre agence de proximité. *Jeu concours ouvert au 13/18 ans. Les 15 gagnant(e)s seront désignés par tirage au sort pour un cours privé en avril prochain à Nantes*

Prénom : Nom :

Adresse :

Mail : Tél. :

1/ Dans quelle ville américaine est apparu le Hip-Hop au début des années 1970 ?

- Détroit** **Chicago** **New York**

2/ Quel est le nom du groupe de Hip Hop français, originaire de Nantes, formé en 1995 ?

- Tragédie** **Hocus Pocus** **C2C**

3/ Comment s'appelle une opposition sur scène entre deux chanteurs Hip Hop ?

- Un fight** **Une battle** **Un flow**

LE JOURNAL DE NANTES MÉTROPOLE HABITAT

Directeur de la publication :
Marc Patay.

Comité de rédaction :
Franck Albert, Matthieu Coasne,
Florian Largillière, Catherine
Pasquier, Manon Bouillé -

Conception et mise en page :
doublemixte.

N°ISSN : 0985-9667 -

Impression : Goubault imprimerie
Photos : Nantes Métropole Habitat,
Valéry Joncheray

Nantes Métropole Habitat,
26 place Rosa Parks, BP 83618,
44036 Nantes cedex 1
www.nmh.fr

